Image not found or type unknown

Resiliation d'abonnement non acceptée sans être prévenue

Par **armandine**, le **15/04/2010** à **18:42**

Bonjour,
Etant abonnée à une salle de sport, j'ai fait la demande de résiliation d'abonnement par lettre recommandée le 30/01/2010. Cette demande était accompagnée de la photocopie de résiliation de mon CDD (condition à la rupture d'abonnement avant 1an). J'ai téléphoné plusieurs fois on m'a assuré que ma demande était prise en compte mais qu'il y avait un délai d'un mois pour la résiliation. Le prélèvement du 03/04/10 a été fait et quand j'ai téléphoné on m'a dit que mon motif de résiliation n'est pas valable! Personne ne m'a tenue au courant, je n'ai pas eu de réponse à ma lettre recommandée, pas plus d'explication. Est ce parce que c'est une rupture de CDD à l'amiable? Je pensai que en l'absence de réponse à ma lettre ma résiliation était effective? Pouvez vous m'en dire plus? Puis-je demander l'arrêt des prélèvements et le remboursement des derniers?
Merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés